

# Fiche explicative du CVS

Depuis 2007, un Conseil de Vie Sociale est présent au sein du Foyer Logement de Carentoir. A l'heure actuelle, 4 représentants des résidents et 2 pour l'entourage familial participent à cette instance et échangent avec les représentants du personnel sur les prestations proposées au sein de l'établissement en apportant des suggestions et en proposant des améliorations dans les jours ou mois à venir afin de remédier à tel ou tel problème et de répondre aux souhaits de chacun. En espérant que cette fiche explicative vous donne envie d'y participer et de rejoindre le Conseil de Vie Sociale car votre avis est primordial et sera pris compte par le personnel, la direction et le Conseil d'Administration.

## Qu'est ce qu'un Conseil de Vie Sociale, dénommé CVS ?

Cette instance, synonyme de lieu d'échange, de partage, d'expression a pour principale mission de donner son avis sur l'ensemble des prestations proposées par l'établissement et de son fonctionnement quotidien afin de répondre aux besoins et attentes de chaque résident. Ce temps d'écoute a pour finalité d'impliquer davantage le résident dans l'organisation de la vie quotidienne et de le faire participer à la vie de l'établissement en étant le principal acteur et en s'exprimant sur les nouveaux projets de la structure. Dans ce conseil, plusieurs thématiques sont évoquées telles que :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne de l'établissement (la restauration, etc.)
- les activités de la résidence et son animation socioculturelle
- l'ensemble des projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus par l'établissement
- l'affectation des locaux
- l'entretien des locaux

## Quelle est la composition du Conseil de Vie Sociale ?

Cette instance se compose de dix membres, élus pour une durée de trois ans, renouvelable et se réunit au minimum trois fois par an au sein du Foyer Logement :

- 4 représentants des résidents
- 2 représentants des familles
- 2 représentants du personnel
- 2 représentants du Conseil d'Administration

**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel !!**